

Exces de vitesse en belgique

Par **dorilom**, le **01/08/2015** à **15:05**

mon mari s'est fait flashé en belgique excès ramené à 158 au lieu de 120 il a reçu par courrier un pv initial avec un formulaire à renvoyer infraction de roulage que risque t il ? pour le moment aucun montant n'est indiqué il doit reconnaître l'infraction.